

Nombre de Conseillers :

- en exercice..... 33
- présents 27
- absents..... 06
- votants 31
- procurations..... 04

Acte certifié exécutoire compte tenu
de sa :

télétransmission en Préfecture le :

- 3 MAI 2023

publication en ligne le :

- 3 MAI 2023

DAVIET Roland, Maire.

Le 25 avril 2023 à 18h30, le Conseil Municipal d'Epagny Metz-Tessy, dûment convoqué le 19 avril 2023, s'est réuni en session ordinaire, dans la salle d'animation, sise 15 rue de la Grenette, sous la présidence de Monsieur Roland DAVIET, Maire d'Epagny Metz-Tessy.

PRÉSENTS : Tous les Conseillers sauf M. Jean-Philippe BOIS, Mme Marie-Thérèse BOUKOUYA, M. Jean-Philippe BRITON, Mme Célia DE LA CHAPELLE, M. Michel MARGUIGNOT et M. Martin PONCET, absents et excusés.

M. Jean-Philippe BOIS a donné procuration à M. Lucien LAVOREL.

M. Jean-Philippe BRITON a donné procuration à M. Joseph PELLARIN.

M. Michel MARGUIGNOT a donné procuration à M. Jean-Marc LOUCHE.

M. Martin PONCET a donné procuration à M. Philippe MORIN.

Mme Emmanuelle CUVEILLIER a été désignée secrétaire de séance.

- O B J E T -

2023 / 34 Attribution des subventions 2023 :

Madame le Maire Adjoint expose ;

Sont examinées les propositions d'attribution des subventions suivantes :

1. Vie économique

- **ACCES - Association de commerçants** (Grand Epagny)
 - Aide au fonctionnement..... 7.000,00 €

2. Vie Associative et Culturelle

- **ACCA - Association Communale de Chasse Agréée**
 - Aide au fonctionnement..... 320,00 €
 - Aide au fonctionnement complémentaire..... 605,00 €
 - Aide exceptionnelle (achat de Miradors) 550,00 €
- **Amicale de l'Ancolie**
 - Aide au fonctionnement complémentaire..... 150,00 € par prestation d'animation
- **Association de bénévoles "Mille feuilles"**
 - Aide au fonctionnement..... 4.000,00 €
- **CE DASSAULT**
 - Aide au fonctionnement - Activités Complexe sportif des Îles 6.500,00 €
- **Comité des Fêtes**
 - Aide au fonctionnement..... 320,00 €
 - Aide au fonctionnement complémentaire..... 1.500,00 €

- **Epagny Animations**
 - Aide au fonctionnement.....320,00 €
 - Aide au fonctionnement complémentaire..... 1 500,00 €
- **Epagny Gym**
 - Aide au fonctionnement.....320,00 €
- **Grain'up**
 - Aide au fonctionnement.....320,00 €
- **La Pétanque épatss'rane**
 - Aide au fonctionnement.....320,00 €
- **Les Jardins familiaux du Marais**
 - Aide au fonctionnement.....320,00 €
- **Loisirs et découvertes**
 - Aide au fonctionnement.....320,00 €
- **Scrap'Ensemble**
 - Aide au fonctionnement.....320,00 €
- **Les Spiridons**
 - Aide au fonctionnement.....320,00 €
- **SGA (sport de glace artistique)**
 - Aide au fonctionnement.....320,00 €
- **Sportsevents370**
 - Aide au fonctionnement.....320,00 €
- **Squirrels EMT 74**
 - Aide au fonctionnement.....320,00 €
- **Union Nationale des Combattants (UNC) Alpes Epagny Metz-Tessy**
 - Aide au fonctionnement.....640,00 €

3. Petite enfance

- **ASSMATS et Cie**
 - Aide au fonctionnement.....320,00 €
 - Aide au fonctionnement complémentaire (**)..... 5,00 € par enfant éligible

4. Vie scolaire

- **Amis de l'école - Groupe scolaire de la Grenette**
 - Aide au fonctionnement.....320,00 €
 - Aide au fonctionnement complémentaire..... 7,00 € par enfant scolarisé
- **APE - Groupe scolaire de la Tuilerie**
 - Aide au fonctionnement.....320,00 €
 - Aide au fonctionnement complémentaire..... 7,00 € par enfant scolarisé

- **APEL Ecole Les Sapins - La Pommeraie**
 - Aide au fonctionnement.....320,00 €
 - Aide au fonctionnement complémentaire (**)..... 7,00 € par enfant éligible
- **USEP - Groupe scolaire de la Grenette**
 - Aide au fonctionnement - Activités culturelles320,00 €
- **Association Sportive du collège de Meythet**
 - Aide à l'inscription (*)..... 7,00 € par adhérent éligible

5. Jeunesse

- **Etoile Sportive Epagny Metz-Tessy Basket Ball**
 - Aide au fonctionnement.....10.400,00 €
 - Aide au fonctionnement complémentaire - Frais d'expertise comptable..... 1.350,00 €
 - Aide à l'inscription (*).....20,00 € par adhérent éligible
 - Aide à l'encadrement.....Convention spécifique :
*dans la limite de 12.000,00 € par trimestre
soit 48.000,00 € au total.*
- **Football Club d'Epagny Metz-Tessy**
 - Aide au fonctionnement.....10.400,00 €
 - Aide au fonctionnement complémentaire - Frais d'expertise comptable..... 1.350,00 €
 - Aide à l'inscription (*).....20,00 € par adhérent éligible
 - Aide à l'encadrement.....Convention spécifique :
*dans la limite de 12.000,00 € par trimestre
soit 48.000,00 € au total.*
- **LEIM - Ecole Intercommunale de Musique**
 - Aide au fonctionnement.....600,00 €
 - Aide au fonctionnement complémentaire (*).....40,00 € par adhérent éligible
 - Aide au fonctionnement complémentaire - Frais d'expertise comptable..... 1.350,00 €
 - Aide à l'inscription (*).....90,00 € par adhérent éligible
 - Aide à l'encadrement.....Convention spécifique :
dans la limite annuelle de 24.000,00 €.
- **Ski Club**
 - Aide au fonctionnement.....640,00 €
 - Aide à l'inscription (*)..... 5,00 € par adhérent éligible et par sortie
 - Aide exceptionnelle (Remplacement des tenues de ski).....7 500,00 €
 - Aide exceptionnelle (Gravures trophées)..... 130,00 €
- **Association Dans le vent**
 - Aide au fonctionnement.....320,00 €
 - Aide à l'inscription (*)..... 10,00 € par adhérent éligible
 - Aide à l'encadrement..... 1 500,00 €
 - Aide complémentaire à l'inscription - activité ski.....25,00 € par adhérent éligible
- **Aïkikaï d'Epagny Metz-Tessy**
 - Aide au fonctionnement.....320,00 €
 - Aide à l'inscription (*).....20,00 € par adhérent éligible
- **Cyclo VTT Passion**
 - Aide au fonctionnement.....320,00 €
 - Aide à l'inscription (*).....20,00 € par adhérent éligible

• **Judo**

- Aide au fonctionnement.....320,00 €
- Aide à l'inscription (*).....20,00 € par adhérent éligible

• **Taï San Kan**

- Aide au fonctionnement.....320,00 €
- Aide à l'inscription (*).....20,00 € par adhérent éligible

• **Epagny Danse**

- Aide au fonctionnement.....320,00 €
- Aide à l'inscription (*).....5,00 € par adhérent éligible et par trimestre
- Aide à l'inscription complémentaire (*)3,00 € par adhérent éligible

• **Zumb'addict**

- Aide au fonctionnement.....320,00 €

(*) *Uniquement pour les adhérents de moins de 18 ans domiciliés sur la commune d'Epagny Metz-Tessy.*

(**) *Uniquement pour les enfants domiciliés sur la commune d'Epagny Metz-Tessy.*

Ces sommes sont contenues dans les enveloppes présentées au budget primitif voté en mars.

Après avoir entendu cet exposé et en avoir délibéré, le CONSEIL MUNICIPAL, à l'unanimité des membres présents et représentés, DÉCIDE :

D'OCTROYER les subventions telles que mentionnées ci-dessus sous réserve du dépôt de dossiers complets par les associations concernées.

Pour Extrait Conforme,
Le Maire,



Roland DAVIET,

Le secrétaire de séance,

Emmanuelle CUVEILLIER.